

Exclusif aux membres
de l'Association des clubs
de golf du Québec

AVANTAGES DU PROGRAMME

- ▶ Garantie de taux pour 3 ans*
- Paiement en 12 mois sans frais ni intérêts
- Évaluation professionnelle gratuite disponible
- Plan de prévention avec accompagnement
- PHARE, service d'assistance juridique téléphonique
- Assurance juridique Juripro

PROTECTIONS VEDETTES

- Protection atteinte à l'environnement
- Valeur à neuf sur les voiturettes de golf
- Montant d'assurance global pour les biens
- Suppression de la règle proportionnelle en cas de sinistre*

NOUVEAU!

AVENANTS SPÉCIAUX EXCLUSIFS AU PROGRAMME PRO



Annulation
d'un tournoi de golf



Remboursement
de cotisations annuelles

CONTACTEZ NOTRE REPRÉSENTANT SPÉCIALISTE DU PROGRAMME DU DOMAINE DU GOLF



Karl Brouillette

1 877 320-0808, poste 3320
karl.brouillette@promutuel.ca

* Certaines conditions s'appliquent